

Rapport d'Erwan Balanant sur l'audiovisuel public : sortir du débat comptable

Le rapport « [L'audiovisuel public, rempart démocratique au cœur d'une bataille culturelle et informationnelle](#) », présenté par le député Erwan Balanant et publié le 24 juin, est le bienvenu au moment où le débat sur l'audiovisuel public en est réduit à des notions de coût et d'optimisation. Il a le mérite de rappeler les véritables enjeux : le rôle démocratique du service public, sa place centrale dans la production de l'information et de la création, et les grandes transformations de l'espace médiatique (faisant écho à [la contre-enquête de LaScam](#)). À un an des élections présidentielles, LaScam espère que ses recommandations ouvrent, enfin, un débat de fond.

Cette contre-expertise présente un travail de contextualisation nécessaire. Il rappelle à bon escient que l'audiovisuel public, loin d'être un fardeau budgétaire, est avant tout un moteur économique, et un facteur de vitalité pour la société française. Il participe à sa cohésion, en se concevant comme un repère dans un monde informationnel et culturel éclaté. Il est investi de missions spécifiques d'intérêt commun qui dépassent les seules logiques économiques.

Ces missions s'exercent aujourd'hui dans un environnement transformé : domination croissante des plateformes numériques, effets de l'intelligence artificielle sur la création, progression de la désinformation et ingérences étrangères. Or, plutôt que de se demander comment l'audiovisuel public répond à ces défis d'avenir avérés, on réduit le débat à une question de coût — un prisme d'autant plus trompeur que France Télévisions a perdu plus de 480 M€ en dix ans (en euros constants), tandis que le financement de notre audiovisuel public reste inférieur à celui de plusieurs voisins européens.

LaScam partage les constats et plusieurs des recommandations du rapport qui ancrent le débat dans le réel : stabiliser le financement du service public audiovisuel et garantir un budget prévisible, notamment au travers de contrats d'objectifs et de moyens, définir l'œuvre sonore dans le code de la propriété intellectuelle... Ces propositions répondent aux défis de l'information et la création et affirment l'importance d'un service public fort.